



- 10 GRAND CONSEIL Numerus clausus des notaires en question
- 11 TERRITOIRE La loi largement remaniée par les députés
- 13 FRIBOURG Durée des séjours à La Tuile en baisse
- 13 JUSTICE Six ans pour le violeur de la jeune handicapée
- 15 GUIN Des citoyens préoccupés par les questions de trafic
- 16 LE PÂQUIER Roland Ruffieux médaillé pour 70 ans de musique

A 86 ans, le baryton a toujours du souffle



PASCAL GRIVET (PS)



URSULA KRATTINGER-JUTZET (PS)



GILLES SCHORDERET (UDC)



SYLVIE BONVIN-SANSONNENS (VERTS)

Des tenues chics mais pas chocs

GRAND CONSEIL • Le code vestimentaire des députés du canton est-il fonction du parti, de l'âge, du sexe? Décodage.

PHOTOS CHARLY RAPPO
TEXTES ANGÉLIQUE RIME

Chez les parlementaires fribourgeois, il y a les inconditionnels du duo classique costard cravate. Ceux qui osent le jeans, l'écharpe ou la couleure. Les députées en tailleur deux pièces, celles qui optent pour le simple pull ou le chapeau. Mais rien qui ne s'apparente au style des membres du parti de la gauche antiaustérité Podemos qui, la semaine dernière, ont bousculé les codes vestimentaires du Parlement espagnol avec leurs dreadlocks et leurs tee-shirts barrés de slogans altermondialistes. Non, la mode à la rastafari n'a pas encore fait son entrée au Grand Conseil fribourgeois, qui siège depuis mardi. Et ce n'est pas pour demain.

A Fribourg, la cravate reste de mise. Près de 70% des députés portent cet accessoire, flanqué majoritairement par un smoking sombre du côté droit de l'échiquier politique. «Je tiens à une certaine rigueur vestimentaire. L'habillement, avec le vouvoiement, le respect des délais et la politesse, fait partie d'un cérémonial qui assure la qualité des débats», estime le député démocrate-chrétien André Schoenenweid. Au Grand Conseil depuis 1991, l'UDC Michel Zadory abonde. «C'est une preuve de respect de la fonction, en plus d'amener un côté solennel.»

La cravate ne «sert à rien»

Formellement, aucune législation ne régit la tenue des députés. Seul l'article 53 de la loi sur le Grand Conseil fait mention de l'obligation qu'a chaque membre de «respecter la dignité qui sied à sa fonction». Une règle à laquelle le tiers des sans-cravates considère parfaitement se conformer. Pour le socialiste Pascal Grivet, «ça ne sert à rien; je n'en ai pas besoin pour être bien habillé».

Son collègue de parti Nicolas Repond lui emboîte le pas. Même s'il n'en était pas de même à ses débuts à l'Hôtel cantonal. Le Bullois a renoncé à la cravate pour des raisons de confort. Il préfère désormais un

«beau» jeans, assorti d'un veston et du pins de l'Etat de Fribourg. «Cela me correspond mieux.»

Ces tenues «décontractées» of-fusquent-elles les députés à l'allure plus traditionnelle? «Chacun a son style», répond Antoinette Badoud, membre du PLR. «Au contraire, si certains arrivaient avec une cravate, ce ne serait plus eux.» Une tolérance qui n'a pas toujours été de mise. «Il y a vingt ans, si vous veniez au Grand Conseil sans cravate, vous étiez fustillé du regard», se rappelle Michel Zadory. Sans parler de l'époque où les bancs du Parlement n'étaient chauffés que par des hommes. De même qu'il était alors impensable de faire tomber sa veste. Exception faite lors des grandes chaleurs estivales, et avec l'assentiment du président.

De la salopette au tailleur

L'arrivée des femmes, en 1971, a petit à petit modifié les us et coutumes. Non sans quelques velléités de la part de la gent masculine, peu friande de leurs «extravagances». En 1975, Madeleine Duc en a fait les frais. «Je portais un pantalon. Cela m'a valu une remontrance du président», raconte celle qui a occupé le perchoir du Grand Conseil en 1994.

Ursula Krattinger-Jutzet, qui défend les valeurs socialistes depuis vingt ans au Parlement cantonal, explique que lors de sa première élection, jamais elle ne serait venue en jeans. «A l'époque, on était beaucoup plus à cheval sur l'habillement.» Aujourd'hui, la Singineoise alterne entre jupe et pantalon. Entre couleurs vives et ternes. Mais sans jamais lâcher son collier de perles. Le seul qu'elle possède.

Agricultrice, Sylvie Bonvin-Sansonnens (les verts) a davantage l'habitude de la salopette que du tailleur. Mais au Grand Conseil, elle porte presque exclusivement des jupes et des chemisiers. Depuis qu'elle est députée, elle a aussi augmenté sa cadence chez le coiffeur. L'UDC Gilles Schorderet, qui travaille également la

terre, opère lui aussi une métamorphose lorsqu'il se rend à Fribourg. «Dans ma fonction de député, je porte le costard cravate, choisi par mon épouse!» La rumeur disait pourtant que les députés agriculteurs tolèrent difficilement la cravate... A l'image de l'ancien député UDC Pierre-André Page qui, avant qu'il devienne président, n'en a jamais porté.

Veston même à gauche

«L'époque où l'on pouvait devenir la profession des députés grâce à leur tenue est révolue», complète l'ancien huissier d'Etat Beat Zbinden. Peut-on les différencier en fonction de leur âge? Difficile, surtout du côté masculin, où jeunes et plus expérimentés privilégient le smoking. Le benjamin du parlement Simon Bischof (ps), note toutefois que lorsqu'il avait 16 ans, il faisait plus attention à son habillement pour paraître «plus mature». «Aujourd'hui, je m'habille peut-être un peu plus cool.» Quid de la couleur politique? On notera la propension des socialistes pour les écharpes rouges, mais «même à gauche, la plupart des hommes portent le veston», fait remarquer André Schoenenweid. I

EN SHORT AU GRAND CONSEIL

Certains députés restent dans les mémoires, notamment pour leur tenue. Moritz Boschung, député jusqu'en 2000, s'est par exemple fait remonter les bretelles par l'ancien chancelier pour être arrivé en short au Grand Conseil. A la fin des années septante, un pantalon qui avait tendance à descendre plus bas que la normale avait même valu à un député de gauche une motion d'ordre. ARI



QUESTION ÉCRITE POUR DES LACETS ROUGES

Comme pour le Grand Conseil, aucune législation ne codifie de nos jours la tenue des membres du Gouvernement fribourgeois. «Lors de certains événements officiels, les cartons d'invitation portent toutefois la mention "tenue de ville", avec ou sans cravate pour les messieurs», explique la chancelière Danièle Gagnaux-Morel. En fonction depuis dix ans, la chancelière dit n'avoir assisté à aucun «coup d'éclat» de la part des membres du Conseil d'Etat, mais avoir côtoyé des «personnalités». Pascal Corminboeuf par exemple, qui ne portait jamais de cravate. «Il sortait un nœud papillon pour les grandes occasions...» Pour voler au secours des conseillers d'Etat, la chancelière possède un nécessaire de couture, comportant quelques boutons et fils de couleurs. «Mais nous n'utilisons pas souvent ce kit de secours! Et ces

questions d'habillement restent des petits problèmes de la république», appuie Danièle Gagnaux-Morel.

Ce qui n'a pas toujours été le cas. La queue-de-pie, le pantalon rayé et le haut-de-forme étaient de mise jusque dans les années soixante, relate Gérard Vaucher, vice-chancelier d'Etat durant plus de vingt ans. Tout comme les gants gris, que l'on appelait «gants fantaisie». La queue-de-pie a ensuite été remplacée par une veste tombant à la hauteur des genoux. Nouvelle adaptation en 1981: cette veste a fait place au veston et le haut-de-forme a été mis au rancart. Pour Beat Zbinden, huissier durant trente-six ans, cette année a marqué un tournant: «Elle coïncide avec le 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Le canton voulait montrer qu'il y avait autre chose que des

vaches ici. Alors qu'on était jusque-là fiers de porter ces vieilles tenues, elles sont vite devenues dépassées.» L'année correspond aussi au retour des socialistes Denis Clerc et Félicien Morel au gouvernement.

Lors de sa première élection, en 1971, Denis Clerc avait d'ailleurs fait jaser une partie du landerneau politique fribourgeois par une petite incartade vestimentaire. Lors de l'assermentation solennelle, le socialiste avait choisi une paire de chaussures ornées de lacets bicolores, rouge et noir. Une entorse au protocole qui avait suscité une question écrite du député radical Gérard Glasson. Preuve de l'agitation qu'avait valu à l'époque ce clin d'œil à la composition du nouveau gouvernement, Denis Clerc intituera plus tard ses mémoires: «Les lacets rouges». ARI



GABRIELLE BOURGUET (PDC)



SIMON BISCHOF (PS)



ANTOINETTE BADOUD (PLR)



MICHEL ZADORY (UDC)